N°CPPAP 0920 S 07485 ISSN 1248 – 3206 dépôt légal 2ème trim 2020

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6/1/78 relatives à l'informatique,

aux fichiers et aux libertés.

SOMMAIRE

P1 : Edito P2 : Confinement

P3: Que faire en cas de Covid 19?

P4 : Stop « profsbashing » Insert : bulletin adhésion

Le bulletin du SNUipp55

Bimestriel n° 170– juin/juillet 2020 - Prix $0.5~\epsilon$ - Dir. de publication : G. BRETON - Imprimé par nos soins.

UN SYNDICAT ET LEADER DANS DEPARTEMENTS **VOUS NOUS** SUIVEZ ? adherer.snuipp.fr



SNUipp-FSU 55 7 rue Dr A. Carrel 55100 VERDUN Tél: 03 29 86 42 87 E-mail: snu55@snuipp.fr Site: http://55.snuipp.fr



Se syndiquer en ligne : https://adherer.snuipp.fr/55

RESISTONS!

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Dispensé du timbrage

Déposé le 22/06/2020

Cher(e)s collègues,

Paraît-il que « nous sommes en guerre » ! Alors signons l'armistice ! Car c'est à bout de souffle que la communauté éducative termine cette année scolaire. Toutes et tous engagé(e)s dans un but commun : le bien-être de nos élèves. Certains en présentiels, d'autres en distanciels mais engagé.es tout de même, n'en déplaise à certains.

Le SNUipp-FSU55 a alerté depuis plusieurs semaines la DSDEN sur l'état actuel de fatigue des professeur.es et directeurs, directrices des écoles meusiennes, entre autres, qui travaillent sans relâche à la continuité scolaire pour leurs élèves, dans le contexte singulier que nous connaissons actuellement.

La communication : un axe stratégique pour remporter une guerre

Cette situation, difficile à gérer tant sur le plan professionnel que personnel a été complexifiée par une très mauvaise communication de la part de nos dirigeants et de notre Ministre.

Monsieur Blanquer, l'école de la confiance vous octroie le bonnet d'âne pour la gestion de cette crise et ne valide pas la compétence concernant la communication dans le LSU. M. le Ministre, vous ne communiquez pas (ou ne savez pas communiquer) avec vos enseignants qui apprennent les décisions par la presse. Vous ne consultez pas la profession sur vos futures réformes. Pire, lorsque vous avez décidé de communiquer, le 1er Ministre ou le Président vous contredisent dans l'heure qui suit et ce depuis le début de la crise. **Ordre Contre-ordre** typique de l'armée, mais quand même!

Monsieur le Ministre, puisque « nous sommes en Guerre », une troupe suit son chef lorsqu'il a du charisme, prend les bonnes décisions, montre l'exemple et est proche de ses hommes et femmes. Force est de constater que vos troupes ne vous suivent plus (si tant est qu'elles vous aient un jour suivi)!

Dans une actualité plus récente, une fois encore, c'est par la presse (que vous semblez adorer) que les collègues obtiennent de leur Ministre les premières infos sur l'assouplissement du protocole pour la retour à l'école le 22 juin.

« La guerre » permet la désinformation, les calomnies et les mensonges !

Par ailleurs, les enseignant-es, victimes d'une campagne médiatique et politique de dénigrement et de calomnie, attendaient du chef de l'État ou du Ministre une parole de reconnaissance du travail accompli qui n'est malheureusement pas venue. Certains médias sont actuellement lancés dans une campagne de dénigrement des professeurs, de leur supposé manque de travail durant le confinement, de leur supposée réticence à reprendre le chemin des écoles et des établissements.

Non, nous ne sommes pas des déserteurs!

Nous tenons à rappeler que le service public d'éducation a tenu bon pendant cette période difficile de par un investissement important des personnels en dépit des nombreuses difficultés auxquelles ils ont été confrontés. N'oublions pas que c'est avec leurs propres outils que les enseignants ont continué à offrir une continuité pédagogique. Les facteurs limitant la reprise sont avant tout d'ordre médical et matériel, liés à l'application des consignes et du protocole sanitaire.

SUITE DE L'ÉDITO

Alors qu'il serait essentiel de prendre les mesures nécessaires pour apaiser les tensions, le Président a tenu des propos de nature à les raviver, en parlant de « communautarisme », en insistant sur l'ordre.

Définition du mot Guerre

Effectivement, en y réfléchissant bien, le parallèle peut être fait ! Un gouvernement qui fait passer ses réformes par la force, qui insiste sur l'ordre, qui laisse calomnier ses fonctionnaires, qui supprime les instances paritaires par le biais de la loi fonction publique et en écarte les élus du personnel. Oui les valeurs que nous portons sont bafouées ! Attention à la mutinerie ! Finies la transparence et l'équité. Place aux règles qui changent, à l'opacité. Encore une forme de communication qui laisse dubitatif, au détriment du personnel. Quel chef de guerre est-on en malmenant ainsi sa compagnie ?

Pour conclure, Monsieur le Président de la République, le SNUipp-FSU vous invite à revoir l'usage que vous faites du mot « guerre ». L'ensemble des personnels de la communauté éducative n'est pas entrée en guerre, mais a fait son travail en

faveur des élèves en s'impliquant, en s'investissant, en innovant. Cette crise du coronavirus nous aura finalement montré que les généraux de l'Éducation nationale n'ont pas hésité à envoyer au front le personnel sans préparation dans le but de cacher à la population la débâcle qui s'installait au Ministère.

Messieurs les dirigeants, puisse cette phrase de N. MANDELA vous faire changer votre fusil d'épaule : "L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde."

Ni arme, ni bandage, ni ravitaillement ! Ce de soutien dont nous avons besoin ! Pas un soutien d'artillerie mais bien une reconnaissance de la part de nos supérieurs et donc du gouvernement !

Comme cela n'est apparemment pas le cas et n'a pas l'air d'être à l'ordre du jour, **alors oui, nous entrerons en Résistance!**

Kévin QUENESCOURT

Secrétaire départemental du SNUipp-FSU 55

Confinement/déconfinement : à vos ordres M. le Président

A vos contre-ordres M. le Président!

Le 12 mars 2020, le ministre de l'Éducation Nationale annonçait : « Il n'y aura pas de fermeture généralisée des écoles en France comme on a pu le voir dans d'autres pays d'Europe »

Le soir même, le Président de la République annonçait la fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités de France dès le 16.

Les enseignants ont dû s'organiser dans la précipitation.

Bruno (en C3): « je m'en souviens comme-ci c'était hier. J'ai tout de suite pensé à ma classe. Il fallait redonner toutes les affaires, récupérer les infos sur les élèves, il y avait tellement de choses à penser. Avec les collègues, on n'arrêtait pas de s'envoyer des SMS pour le lendemain. Le vendredi, c'était l'incompréhension totale. Aucune info de la hiérarchie. On s'est seulement basé sur le discours du président. Chacun est reparti le vendredi en se demandant comment on allait faire classe à domicile. »

Le samedi 14 mars, le 1er ministre annonçait un confinement total avec interdiction de se déplacer. Le télétravail devait être privilégié. En même temps, DASEN ou IEN exigeaient la présence des enseignants le lundi 16 mars dans les écoles.

Sylvie (en C2): « Le weekend du 14 mars a été terrible, on ne savait pas quoi faire. Le président nous disait de ne plus sortir et mon directeur voulait que l'on vienne lundi à l'école. C'était l'incompréhension totale. L'IEN voulait notre présence dans l'école.»

Durant tout le weekend, le SNUipp-FSU s'est acharné auprès du ministère pour obtenir des consignes et des garanties claires (cf article du 15 mars sur le site) dont l'autorisation de ne pas prendre le risque de retourner à l'école le lundi.

C'est l'équipement personnel des enseignants et des élèves qui a permis d'assurer la continuité pédagogique !

Le 26/02/2020, JMB affirmait sur France Inter: « on est préparé sur l'enseignement à distance, déclenchable au cas par cas, ou massif si ça devait prendre des proportions plus importantes »

Le lundi 16 mars à 8h, les ENT, messageries... « sautaient » devant l'afflux de connexion. »

David (en cycle 3) : « j'ai voulu envoyer des documents par l'ENT et ça ne marchait pas. Je ne savais pas quoi faire. La messagerie académique était surchargée. On a dû prendre nos ordis, nos téléphones portables etc... Rien ne marchait pour les sites de l'EN. C'était catastrophique. On a utilisé notre propre matos. On n'a eu aucune aide informatique. Seulement une lettre quotidienne qui nous annonçait que tout allait bien.... »

On a même vu des DASEN ou IEN préconiser aux enseignants de donner rendez-vous aux parents sur les parkings des magasins alimentaires pour leur remettre le travail « papier » le tout, en faisant une fausse déclaration de déplacement. (ndlr : pas en Meuse)

Déconfinement :

Le 13 avril le déconfinement progressif était annoncé par le président, à la surprise générale avec réouverture progressive des crèches, des écoles, des collèges et des lycées avec des aménagements particuliers pour la protection des enfants et des enseignants (réorganisation de l'espace dans les établissements scolaires, des emplois du temps...). »

Sabrina (en C1): « j'avais entendu qu'on reprenait le 11 mai, mais rien de plus. Personne ne savait (collègue ou directrice). On devait aussi attendre la décision de la CODECOM. Pendant ce temps-là, on devait continuer le télétravail et répondre aux parents sur la reprise du 11 mai. C'était un cirque incroyable. »

Thomas (en C3). « Je me rappelle qu'on devait se réunir pour préparer le déconfinement à l'école. On ne savait même pas si on allait reprendre. On nous parlait d'un protocole à suivre, qui devait arriver. On se demandait ce qu'on faisait là. Et je ne parle même pas de savoir si on allait avoir des masques, bref c'est l'éducation

Le CHSCT de la Meuse se réunissait tandis qu'aucune annonce n'était faite par l'administration.

Reprise de l'école sur la base du volontariat

Finalement le déconfinement se faisait de manière progressive suivant l'avis des CODECOM. Les enfants pouvaient revenir sur la base du volontariat, l'État autorisant les parents à les garder.

M (en C2). « Je devais reprendre le 25 mai, j'avais une peur, une boule au ventre. J'ai un enfant en bas âge. On entendait tellement de choses à la télévision que cela me faisait peur. On s'est débrouillé avec les collègues pour réorganiser l'école, pour appeler les parents. À part les mails de la hiérarchie, on n'a vu personne sur le terrain. Mon directeur a fait un travail de dingue pour que tout fonctionne. »

Le SNUipp s'est donc battu pour que les parents-enseignants bénéficient des mêmes droits.

Une fois de plus, les enseignants ont continué leur travail que ce soit en présentiel en s'adaptant au protocole draconien ou à distance.

La faute à qui ???

JMB: « Le protocole sanitaire nous empêche d'accueillir tous les enfants à la fois...le mois de mai a été un mois d'amorce avec des imperfections, le mois de juin sera celui de la consolidation. Le but est que tous les enfants aient accès à l'école. »

Et après ?

Les enseignants ont prouvé pendant cette période difficile qu'ils étaient capables de s'adapter à toutes les situations. Ils ont travaillé d'arrache-pied, sans compter leurs heures, avec leurs propres outils (ordinateur, téléphone, connexion internet...) sans qu'aucune indemnité de compensation ne leur soit attribuée. Les Directeurs et Directrices d'école, bien mis à mal, ont fait face à des situations ubuesques.

Démarche à suivre lors de la suspicion ou la présence d'un cas de Covid-19 dans un établissement







VOUS NOUS



FSU Meuse 7 Rue Docteur Alexis Carrel 55 100 VERDUN

Tel: 03 29 86 42 87 Mail: fsu55@fsu.fr

Secrétaire départemental : Kévin QUENESCOURT et Sébastien WAGNER

Verdun, le 19 Juin 2020

Λ

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Education Nationale de la Meuse

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de l'ASH, adjoint à l'Inspecteur d'Académie

Madame la Secrétaire Générale

Mesdames et Messieurs les IEN de circonscription

Objet : Marche à suivre lors de la suspicion ou la présence d'un cas de Covid-19 dans un établissement

Monsieur le Directeur Académique,

Nous souhaitions aborder avec vous, de manière générale, la démarche si un élève, un adulte (enseignant/non enseignant/parent d'élève) présentait des symptômes du COVID 19.

Nous avons eu une réponse de vos services qui stipule que « l'IEN et le service de santé scolaire doivent en être informés. Sur tous les cas suivis, c'est le service de santé scolaire qui met en oeuvre le protocole en fonction de la situation et notamment les modalités de communication internes/externes avec IEN et directeur. » Nous vous remercions pour votre réponse.

Dans ce contexte difficile, la FSU trouve que la transparence ainsi qu'une bonne communication est primordiale. Il nous parait évident que pour travailler en toute sérénité, les personnels éducatifs devraient être prévenus dès que cette situation se présente. Rien ne remplace la transparence et une communication officielle efficace plutôt que des bruits de couloir qui entravent le bon fonctionnement de la structure éducative et mettent à mal psychiquement les personnels.

La communauté éducative ne comprendrait pas que le gouvernement fasse l'apologie du tracking (afin de prendre connaissance rapidement si l'on a été en contact avec une personne positive au Covid) et que dans les établissements scolaires ces informations-là ne soient pas divulguées.

En vous remerciant par avance à l'attention que vous porterez à notre courrier, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de notre profond dévouement.

Mr QUENESCOURT Kévin

Co-Secrétaire départemental de la FSU 55

STOP au « profs bashing »

Monsieur le Ministre, avec tout le respect que je vous dois, vous me faites honte!

Ces dernières semaines ont été l'occasion d'élans de solidarité comme rarement nous avons vus. Pendant que des professions ont été mobilisées pour parer à l'urgence sanitaire, à l'urgence tout court, vos récentes prises de parole n'ont fait que salir ceux que vous êtes sensé défendre ! Il n'existe aucun exemple comme cela dans les autres ministères.

Alors que le « prof-bashing » fait rage dans les médias, nous attendions avec impatience une prise de parole de votre part pour nous défendre. Attente vaine ! Pire, vos propos confortent et alimentent la polémique. Vous qualifiez « d'enseignants décrocheurs » selon vous près de 40 000 enseignants et projetez même des sanctions financières!

La sémantique a un sens et ce parallèle avec les « élèves décrocheurs » est une honte. Que voulez-vous dire par décrocheurs ? Signifiez-vous en difficulté professionnelle ?

Et puis d'où vient ce chiffre de 40 000 ? De votre estimation ? D'une étude du ministère ? De remontées des rectorats ? des

DASEN ? Des IEN ? Y aurait-il une « police interne » chargée de surveiller nos faits et gestes?

C'est insupportable mais cousu de fil blanc. Vous n'avez pas été à la hauteur de la crise, vous détournez l'attention des médias complaisants en jetant en pâture la probité professionnelle des enseignants...L'école de la confiance qu'ils disaient !!

Et puis, nous ne serons pas dupes des projets qui vous préparez pour les prochains mois... « l'école d'après » sera l'occasion pour vous de remettre en cause des pans entiers de nos missions de service public d'éducation. Les projets sont en marches pour faire disparaître certains enseignements. Dans ce contexte, il sera là aussi facile de proposer des suppressions de postes au motif selon vous- que 40 000 d'entre nous n'auraient rien fait durant cette parenthèse pandémique.

A quand le qualificatif de « feignasses » comme on a déjà pu le voir sur les réseaux sociaux ?

Et puis, il y a cette énième intervention du Président de la république. Nous remarquons au passage l'absence totale d'une parole de soutien ou de considération envers les enseignants dans le discours présidentiel.

Au lendemain de cette allocution qui annonce le retour à l'école





obligatoire pour tous, vous réservez la primeur des annonces sur Europe1 ! Cela en dit long sur votre conception du dialogue social : d'abord les médias !

Et enfin, les annonces d'une reprise « quoiqu'il en coûte » n'augure rien de bon. Une fois de plus, c'est du stress, une mise à l'épreuve des enseignants qui doivent à nouveau revoir leurs organisation des classes. Les directrices teurs sont à bout de ces changements, injonctions de toutes parts et pressions qu'ils subissent depuis de longues semaines

A quand le ministre décroché?





A CONSIDERATION

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

